



## L'ACTUALITE MUNICIPALE

### EVOEUX 2021



*Le Maire,  
et les membres du  
Conseil Municipal  
vous présentent leurs  
meilleurs vœux pour  
la nouvelle année*

### Le mot du Maire

L'année 2020 touche à sa fin, en laissant derrière elle son cortège de souffrances qui mettront des années à se cicatrifier : des familles endeuillées par la COVID 19, des commerçants au bord du désespoir et de la faillite, des personnes isolées de leurs proches, la précarité qui frappe à beaucoup de portes, et cette convivialité qui, à cause de décisions incompréhensibles, disparaît de la vie quotidienne.

Dans cette ambiance morose, gardons espoir.

Je vous souhaite de passer des fêtes de fin d'année en famille afin de retrouver cette chaleur humaine qui nous rassemble et qui nous donne force et bonheur pour mieux affronter l'avenir.

Soyez raisonnables, responsables, et surtout prenez soin de vous !

### COMMISSION TRAVAUX

#### Réalisés



#### Illuminations

Coupe du sapin  
par D. Besson, P. Oraison et  
JP. Montjouvent installé devant la mairie

Décorations du monument aux  
morts de Résinand



#### Bornes incendie

L'ensemble des bornes incendie situées sur la commune ont été vérifiées par l'employé communal avec l'aide de J.Grobas. Ce dernier doit remplir le dossier de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) qui doit être transmis à Mme La Préfète de l'Ain et à Mr le Directeur du SDIS de l'Ain.



- **Analyses de l'eau du circuit de chauffage** : Une analyse a été effectuée par le bureau E2S de Bourg en Bresse. Le résultat est conforme aux normes prescrites.

### En cours

- Suppression des ifs au monument aux morts d'Aranc.
- Pose des panneaux de signalisation (voie sans issue, interdit sauf riverains, ralentisseurs).
- Achat de 2 tables en bois qui seront installées au printemps sur l'aire du stade multisports près du jeu de boules et sur l'aire des abords du four de Rougemont.
- Achat de 2 pneus avant pour le tracteur.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE

**Notification du non transfert du pouvoir de police du Maire au Président d'HBA** : La loi prévoit la possibilité de transfert de police du Maire au Président de l'EPCI. Dans le prolongement de l'esprit de la loi engagement et proximité qui vise à renforcer les pouvoirs de police du Maire, les membres du conseil municipal décident de ne pas procéder au transfert des pouvoirs de police suivant :

- de l'assainissement collectif (compétence du syndicat du Borey)
- de la circulation et stationnement dans le cadre de la compétence voirie
- de la délivrance des autorisations de stationnement aux exploitants de taxi
- de la police spéciale dans le domaine de l'habitat (sécurité des bâtiments publics, des immeubles collectifs et des édifices menacés de ruine)

**MARPA d'Evosges** : Un représentant du conseil municipal doit siéger au conseil d'administration de l'association « **Pré Paradis** » qui gère la future MARPA. Après discussion, Sandrine PERRIN se porte volontaire. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

**Plan Communal de Sauvegarde** : Les services de l'Etat (Préfecture) souhaitent que chaque commune dispose d'un PCS qui assure la sécurité des habitants en cas de graves événements. Celui de notre commune est en cours de rédaction et sera présenté aux membres du conseil courant janvier. Afin de compléter la partie alerte,

**Un essai de sirène aura lieu le mardi 22 décembre à 11h30.**

**Programme culturel** : Le programme 2021 présenté par Sophie DUMAS a été validé par 10 voix pour et 1 voix contre. Ce programme représente 4 manifestations pour un montant de 5 012 €. Un dossier de demande de subvention a été déposé.

**Services à la population** : Afin de mieux assurer la sécurité de tous les habitants de notre commune, nous avons voté le principe d'acquérir 2 défibrillateurs supplémentaires. L'un sera installé au hameau de Rougemont, l'autre au hameau de Résinand / les Pézières sous réserve de trouver un emplacement équipé d'un branchement électrique. Une formation pourra être assurée aux habitants volontaires.

## INFOS PRATIQUES

### Déneigement

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité que le déneigement sur les routes communales se ferait à partir d'une hauteur de neige de 5 centimètres.

Nous vous rappelons que la commune n'intervient pas pour le déneigement des routes départementales qui traversent nos villages.

### Syndicat du BOREY

Les délégués du syndicat du Borey se sont réunis le vendredi 11 décembre en présence des représentants des sociétés Aqualter et Véolia sur convocation du Président. Plusieurs résolutions étaient à l'ordre du jour :

#### - Régler les négligences de la société Véolia

1) La société Véolia n'a pas communiqué les index des compteurs au 1er janvier 2020 à la société Aqualter pour qu'elle puisse facturer aux abonnés leur consommation d'eau potable. Dès réception de ces données dans les jours à venir, chaque abonné recevra d'ici la fin de l'année une facture estimative sur 6 mois de consommation. Puis en février / mars suite à un relevé de compteur qui aura lieu début janvier, une facture réelle sera établie pour solde de la consommation de 2020.

2) Changement du matériel défectueux : suite à l'état des lieux de fin de contrat, du matériel a été changé par la société Aqualter alors que ce dernier aurait dû être pris en charge par la société Véolia. Ces dépenses devront être facturées à la société Véolia.

#### - Fixation de la redevance eau et assainissement pour l'année 2021

Les délégués des 3 communes décident à l'unanimité de maintenir pour 2021 les prix de 2020, soit 5.17 €/m3.

Il est à noter que la société Véolia nous laisse un réseau avec un rendement de 46.1 %. Dans le cas de notre collectivité, le seuil à atteindre de notre réseau devrait être de 65.95 %.

#### - Travaux envisagés

Pour faire suite à l'étude du schéma directeur, les délégués ont décidé de lancer l'étude des travaux urgents, à savoir :

Pour le village d'Aranc : faire le séparatif des eaux pluviales et usées, route de Trémont (230 mètres linéaires) afin de diminuer le volume d'eau claire qui va à la station d'épuration.

Pour le village d'Evosges : Déconnection du trop plein du réservoir d'eau potable par la mise en séparatif du réseau unitaire entre le lavoir et le nouveau déversoir d'orages.

**Nous vous rappelons qu'en cas de problèmes sur votre réseau d'eau avant compteur vous devez vous adresser directement à la société AQUALTER au numéro de téléphone suivant : 04 74 35 79 04**

# VIE DE LA COMMUNE

## COLIS DE NOEL



Les membres du CCAS ont distribué en cette fin d'année 43 colis aux personnes âgées de plus de 75 ans. Un coffret de vins et une boîte de chocolats pour les hommes ; un panier gourmand et un savon pour les femmes. En raison de la crise sanitaire, nous avons demandé aux proches des personnes résidentes en EHPAD de leur remettre une grande boîte de chocolat.

## A F P

### *Le mot du Président,*



*C'était en 2019, le parc de la Raz.....*

Un nouvel exploitant est arrivé en ce début d'année 2020, sur le secteur de Résinand Les Pézières, après une période de turbulences. Les 50 hectares laissés à l'abandon, ont pu être pâturés. Ceci a nécessité un important travail de clôtures et la réalisation de points d'abreuvement. Les travaux d'un montant d'environ 6 500 € ont bénéficié de 70 % de subventions (Europe, Région, Département). Les 30% restant, ont été pris en charge par l'exploitant ainsi que la pose des clôtures. Les vaches de race Aubrac, ont bien adopté nos pentes et font un travail remarquable. A nous maintenant de les aider à embellir notre cadre de vie.



*.....et en 2020*

## ETAT CIVIL

### Décès

Le 2 décembre ont eu lieu à Résinand, les funérailles de **Mme Maria MORRIER** habitant Ambérieu en Bugey épouse de Maurice MORRIER enfant de Résinand.

Le 1er décembre est décédée **Mme Ginette SAVEY épouse FALLAVIER**, née en 1923 à Aranc et habitant Cormaranche en Bugey (sœur de Jeanine Grobas).

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue sur notre commune à :

- Mesdames **ROSEZ Delphine** et **SIGAUD Mélisandre** (ex maison SENECA, mont d'Aranc)
- Mr **CASTAGLIA Charles** (ex maison Nadège ORAISON, Résinand)
- Mr **KROMMENACKER Ludovic** et **Mme RUDE Chantal** (maison de Dynacité, mont d'Aranc)
- Mr et Mme **GUERRA Alice et Sylvain** (maison de Dynacité, mont d'Aranc)
- Mme **GHITA Stéfana** (ex maison Marcelle GROBAS, Rougemont)
- Mme **SOUSSAN Vanessa** (appartement SEMCODA, ancienne cure des Pézières)

## CEREMONIE DES VŒUX 2021

En raison de la crise sanitaire et des consignes gouvernementales, la traditionnelle et conviviale cérémonie des Vœux n'aura pas lieu en janvier. Elle sera remplacée si les conditions sanitaires le permettent par une réunion d'information au printemps 2021.

## SECRETARIAT DE MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé du jeudi 24 décembre à midi au lundi 4 janvier 2021 à 8h.

**Le prochain conseil municipal aura lieu à huis clos à la salle polyvalente le lundi 11 janvier 2021 à 20h30.**